
MONTREUIL, le 22/11/2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE- E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE-E (Siège-DII - Itinérants)
du 22/11/ 2023

La délégation Force Ouvrière était composée de : Michael CORRIETTE
José PINTO (absent -excusé)

Séance présidée par Mostafa RHARADE et Patricia FERNANDES, DENIS GOCEL

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CSEE-SID d'octobre 2023

Le procès-verbal d'octobre a été approuvé.

2. Emploi social

2.1 Suivi des recrutements et état des postes vacants à date

2.1.1 Point sur les créations de postes itinérants

M. RHARADE nous fait part de la situation des postes itinérants qui sont actuellement ouverts aux candidatures. Il nous précise que la plupart des postulants sont des CDD.

Il nous informe que la situation économique actuelle va rendre plus difficile l'attraction de certains postes pour les candidats. Il faudra donc adapter nos stratégies de recrutement pour y faire face.

Force Ouvrière : comme nous l'avons déjà dit, nous restons prudents et vigilants

2.2 Bilan sur les Entretiens Individuels et de la revue RH

M. RHARADE nous informe que les entretiens individuels sont terminés.

M. Denis GOCEL nous fait part de l'importance de la revue RH dans le cadre de la GEPP. Il s'agit d'un outil essentiel pour évaluer les compétences et les axes d'amélioration de nos collaborateurs et pour définir les actions à mener en cohérence avec la stratégie de l'Agence.

La revue RH est une rencontre annuelle des équipes de Management, organisée et animée par la Direction du Développement RH.

Son but principal est de dresser un bilan de la performance et du potentiel d'évolution de nos collaborateurs.

Cette analyse à un moment donné nous permettra :

- de proposer des actions collectives et/ou individuelles,
- de connaître les « relèves » possibles à court/moyen terme pour nourrir nos plans de successions.

Les Revues se sont tenues de juillet à octobre 2023.

Force Ouvrière : la performance est un regard tourné vers le passé, alors que le potentiel est en effet un regard tourné vers l'avenir. Dire de quelqu'un qu'il a du potentiel c'est dire qu'il en a ou pas sous la semelle.

En d'autres termes, le potentiel est une promesse de résultats à venir, mais ce n'est pas une garantie.

Pour **Force Ouvrière**, le potentiel des salariés est une richesse à valoriser et à encourager. Cependant, **Force Ouvrière** dénonce le fait que la direction ne reconnaisse pas la performance réelle des salariés, comme le montre la décision unilatérale sur la NAO 2023.

Force Ouvrière revendique donc une politique salariale plus juste et plus transparente, qui tient d'abord compte de la performance, mais aussi de l'expérience, des compétences et des résultats des salariés depuis de nombreuses années, avant de les encourager vers une potentielle évolution.

3. Condition de travail et santé sécurité

3.1 Diffusion du compte rendu de la commission CSSCT du 12 octobre 2023

3.2 Point de suivi de l'enquête CSSCT sur l'accident de travail de Mr à Vénissieux

M. RHARADE donne la parole Fabrice TERNOIS rappelle les axes RPS avec toujours cette difficulté à obtenir de la direction les informations sur la gravité de cas individuels

M. RHARADE donne la parole à Marianne ABISOU qui nous présente un point de situation sur l'enquête à Vénissieux.

3.3 Point de situation RPS

M. RHARADE, donne la parole a Stéphanie DREUILLE et Lucie MOREL qui nous présente le Bilan des saisines RPS

Force Ouvrière : La question de la qualification des saisines en situation de RPS/QT et de leur suivi est effectivement un sujet complexe et sensible.

Nous regrettons que notre rôle ne soit pas pleinement reconnu et respecté par la direction, qui nous prive d'informations essentielles « dites confidentielles » pour exercer notre mission.

Nous demandons plus de transparence et de dialogue pour pouvoir accompagner au mieux les salariés concernés.

Force Ouvrière observe que des salariés sont toujours en difficulté, malgré les affirmations de la direction selon lesquelles certains dossiers ont été résolus ?? Nous demandons des explications sur ces contradictions et sur les mesures prises pour accompagner ces salariés. Nous rappelons que le respect des droits des salariés est une priorité pour notre syndicat.

Force Ouvrière réitère sa demande auprès de la direction pour obtenir des informations détaillées sur les situations de risques psychosociaux (RPS).

Elle s'inquiète de la façon dont ces dossiers sont traités et clôturés, sans garantie de résolution satisfaisante des problèmes rencontrés.

Elle craint que cette pratique ne conduise à une dégradation des relations de travail et à une augmentation de la pression subie par les employés.

Force Ouvrière recommande aux salariés qui souhaitent se faire accompagner par des élus du CSE-E ou de la commission santé sécurité de les interpeller.

En effet la direction nous rétorque souvent que ces dossiers ne peuvent être pris en charge par la commission du CSE-E puisque résolues ???

Force Ouvrière reste vigilante pour défendre les droits et les intérêts des travailleurs.

4. Présentation du rapport de fin de mandature

M. RHARADE donne la parole à Florence GODFRIN secrétaire du CSE-E qui nous présente le rapport de fin de mandature qui est en cours d'ajustement.

5. Désignation des personnes en charge de la transition avec la future instance

Florence GODFRIN et Thierry FRANCK se proposent. L'ensemble des élus vote à l'unanimité pour les deux candidatures.

Fin de la séance à 13h00

Nous vous remercions pour votre confiance et nous espérons que vous voterez pour les candidats de la SFN FO FPA aux prochaines élections.

<https://foafpa.force-ouvriere.org>